

ALGÉRIE TÉLÉCOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE-TLEMCCEN

AT/DO13/S.D.T/D.RA/CRU/N° 168 /2024

TLEMCCEN : le 22/09/2024

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS
TLEMCCEN

A
MONSIEUR

LE GERANT
BOUHAFS Abderrezaq

OBJET : Mise en demeure N°02.

Suite à votre absence répétitive injustifiée et le retard enregistré concernant les travaux de canalisation village NEKHLA TOUNANE CMP GHAZAOUET qui vous a été confié conformément à l'ODS N°234 du 06/06/2024, vous êtes mis en demeure de redémarrer les travaux instantanément et de les finaliser sous huitaine, faute de quoi le présent ODS sera annulé et le contrat vous liant avec AT sera résilié à tort exclusif de votre part et la procédure de mise en liste noir (black-liste) sera entamé à l'encontre de votre entreprise .



ALGERIE TELECOM - SPA
Directeur Opérationnel des
Télécommunications
LE DIRECTEUR
STEPHANE B. ZAID